

Décarboner l'Administration publique

15 avril 2021

- Atelier 3 -

Emmener et accompagner toutes les collectivités locales

Ce compte rendu est établi par The Shift Project et n'engage pas les participants.

Pilote : Laurent Delcayrou, chef de projet « Stratégie de résilience des territoires » au *Shift Project*

Scribe : Emma Stokking, porte-parole du Plan de transformation de l'économie française (PTEF), *The Shift Project*

Contexte

Il s'agit d'embarquer les collectivités au sens de la décarbonation de leur organisation interne (leurs bâtiments, leurs salariés, leur rapport aux usagers etc.), et non au sens des politiques qu'elles mènent vis-à-vis de l'extérieur. Il a donc été question des leviers pour que toutes les collectivités s'engagent résolument dans la décarbonation interne : obligations, incitations financières, émulation, labellisation, etc., et de l'accompagnement nécessaire à cette mise en œuvre.

Freins soulevés

- **Manque de connaissances et de compétences**

Même lorsqu'elles ont envie de mettre en place une stratégie de décarbonation efficace, beaucoup de collectivités font face à un manque de connaissances sur les sujets énergie-climat. Au mieux, cela se traduit par un manque d'ambition dans les Plans climat air énergie territorial (PCAET), comme cela a été soulevé par la représentante d'une association d'élus, au pire cela entraîne la mise en place de « fausses bonnes idées » coûteuses et inefficaces.

De plus, les élus et les agents territoriaux manquent de compétences techniques et d'ingénierie sur ces sujets. Par exemple, si un élu a besoin de conseils pour construire une route, il saura sans peine s'entourer d'experts, et ce sur l'ensemble du territoire. En revanche, il lui sera beaucoup plus difficile de solliciter des expertises sur des actions de décarbonation concrètes.

- **Manque de moyens**

Qu'il s'agisse d'une petite commune de quelques centaines d'habitants ou d'une grande métropole, de nombreux participants ont déploré le manque de moyens financiers pour lancer et/ou amplifier la dynamique de décarbonation au sein de leur collectivité, en particulier parce que la réalisation d'un bilan carbone, les formations et les recrutements nécessitent des budgets supplémentaires. Les co-bénéfices de la décarbonation (réduction de la consommation = réduction des dépenses) sont encore mal identifiés.

- **Fonctionnement en silos**

Les participants ont enfin souligné que les collectivités fonctionnaient trop en silo pour répondre de façon satisfaisante à un sujet aussi transverse que celui de la décarbonation. Par exemple, le PCAET d'une grande métropole se superpose au Plan déchets et au Plan voirie sans qu'il y ait de réelles correspondances entre eux, alors que l'aménagement de la voirie pourrait impacter positivement le climat (ex. peinture blanche pour effet albedo).

Leviers et facteurs de succès

- **RH / formation**

En toute logique, les ressources humaines ont été perçues comme LA priorité pour permettre aux collectivités d'être mieux outillées et « armées » pour mettre en œuvre une politique de décarbonation durable.

- Les participants ont soulevé le besoin de formation et d'acculturation des agents territoriaux comme des élus locaux. La Fresque du climat a été citée à plusieurs reprises comme un outil pédagogique efficace. Le besoin d'un outil simple pour former les maires de petites communes a été soulevé.
- Il est nécessaire d'augmenter l'attractivité des postes (en particulier auprès des ingénieurs pour les postes techniques) vis-à-vis d'une nouvelle génération qui est davantage sensibilisée à l'environnement.
- À ce titre, le directeur général des services d'une commune de 30 000 habitants partageait qu'il avait réussi à dégager une enveloppe budgétaire pour le recrutement d'un énergéticien.
- Un autre levier consiste à valoriser les actions d'agents territoriaux pour susciter une certaine émulation au sein des équipes, via par exemple des vidéos et d'autres supports de communication.

- **Nouveaux modes d'organisation du travail**

Certaines participantes ont mentionné des démarches en cours pour « institutionnaliser le mode projet » et diffuser les méthodes de conduite du changement au sein de leurs collectivités. Cela permet de briser le fonctionnement en silos et d'amener une culture professionnelle plus transversale pour mettre en œuvre des actions de décarbonation efficaces.

- **Réglementation**

La réglementation est également un levier important. À ce jour, seuls les EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) de plus de 50 000 habitants doivent produire un bilan carbone (cf. Atelier 1). Cette obligation pourrait être étendue à l'ensemble des collectivités, y compris des petites communes.

- **Exemplarité**

La représentante d'un conseil départemental a témoigné du fait que les EPCI avaient un rôle important à jouer pour embarquer les autres collectivités, et qu'il fallait une taille relativement critique pour être moteur. Une fois qu'une collectivité a réalisé elle-même des actions concrètes de décarbonation, elle peut facilement montrer l'exemple à d'autres.

- **Labellisation**

Si le label [Cit'ergie](#) de l'Ademe a été salué par plusieurs participants. Les échanges ont montré qu'aucun acteur public ne s'imposait réellement comme un opérateur unique d'appui à la décarbonation parmi l'Ademe, le CGDD, l'ANCT, les associations d'élus ou les opérateurs privés.

- **Accompagnement extérieur**

Les collectivités peuvent bien sûr se faire accompagner par des consultants extérieurs. Cela permet souvent de faire « d'une pierre deux coups » en couplant sensibilisation et prestation (ex. : bilan carbone + formation des équipes).